

**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° A104 au 1er étage

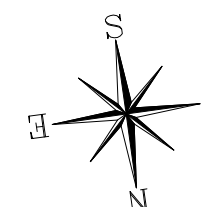
ENTREE	5,63 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	22,71 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,46 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	8,97 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,03 m <sup>2</sup>
WC	1,82 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE	55,62 m <sup>2</sup>
BALCON	7,40 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	63,02 m <sup>2</sup>
------------------------------------	----------------------

**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Tri sélectif
Retombée de poutre	Linéaire complément.



Indice D Février 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

**ARCHITECTE**  
BRISAC GONZALEZ ARCHITECTS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.